

# La solidarité internationale

L'action des collectivités locales à l'international est pour le Département de la Dordogne un volet essentiel en matière d'aide au développement.

Depuis plusieurs années, les actions internationales se sont structurées autour des notions fondamentales de solidarité internationale.

Le Conseil départemental propose également son soutien à des structures associatives qui mènent des initiatives locales en matière de solidarité internationale.

Conformément à l'Agenda 21 adopté par le Département, tous les projets de coopération et de soutien aux structures associatives partenaires s'inscrivent dans une démarche de Développement Durable axée sur :

- › la protection de l'environnement,
- › l'inclusion sociale,
- › l'accès aux droits fondamentaux,
- › le développement économique.
- › Egalité homme-femme

Le Département de la Dordogne affiche une volonté politique à impulser, faire perdurer et pérenniser ses actions de coopération à l'international pour permettre à terme l'autonomie des régions partenaires.

Les objectifs sont de promouvoir l'efficacité économique, l'équité sociale, la sauvegarde et la mise en valeur des ressources locales, ainsi que le renforcement de la participation de la population locale à l'organisation de la société civile.

## Le Département de la Dordogne et la Solidarité Internationale

Depuis de nombreuses années, le Département développe une politique de soutien aux initiatives locales de développement et de solidarité internationale, menées à l'international ou d'actions locales éducatives visant à sensibiliser le territoire

Ainsi en 2019, le soutien du Département dans ce secteur a permis d'accompagner 7 structures du secteur associatif pour un montant total de 10.800 €.

Le Département s'inscrit également dans le cadre de l'évènement national « Le Festival des Solidarités».

